

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON**

Assemblée spéciale du 30 mai 2022

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Montcerf-Lytton, tenue le lundi 30 mai 2022 à 19h03 à la salle commune du complexe municipal, situé au 16 rue Principale Nord. La séance a été enregistrée sur vidéo.

Sont présents à cette rencontre:

Madame	Véronique Danis	Mairesse	
Madame	Julie Côté	Conseillère,	Siège 1
Monsieur	Luc St-Jacques	Conseiller,	Siège 2
Madame	Pierrette Lapratte	Conseillère,	Siège 3
Monsieur	Rodrigue Gauthier	Conseiller,	Siège 4
Monsieur	François Côté	Conseiller,	Siège 5
Monsieur	Sébastien Emond	Conseiller,	Siège 6

Sont présents à cette rencontre :

Aucun citoyen présent

Sous la présidence de Madame Véronique Danis, Mairesse.

Est également présente, Madame Sandra Payette, Directrice générale et Greffière-trésorière, elle occupe la fonction de Greffière de la présente séance.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

CONSIDÉRANT Que le vendredi 25 mars 2022 l'arrêté ministériel 2022-024, stipule que l'ensemble des séances du conseil doit de nouveau se tenir en présentiel, conformément aux règles prévues, entre autres, à la Loi sur les cités et villes et au Code municipal du Québec.

La séance spéciale est par conséquent ouverte à 19h03, après un tour de table pour la vérification du quorum par l'appel des présences.

1. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

2022-05-121

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

IL EST **PROPOSÉ** par Luc St-Jacques **ET RÉSOLUS DE RENONCER** à l'avis de convocation requis par le code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) de plus, tous les membres présents sont d'accord afin de commencer la séance à l'instant. Tous les élus sont présents.

Adoptée à l'unanimité

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-05-122

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Il est proposé par madame la conseillère Pierrette Lapratte et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Aucun varia.

Adoptée à l'unanimité

3. DEMANDES ET DÉCISIONS

2022-05-123

AUTORISATION À LA MAIRESSE ET À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE PROCÉDER À LA SIGNATURE AVEC LA BANQUE ROYALE - CRÉDIT-BAIL COMME LOCATEUR CONTRACTUEL À MOYEN TERME DE LA NIVELEUSE 2007, TEL QUE PRÉSENTÉ PAR CRÉDIT MUNICIPAL ET MANUFACTURIER REXCAP, SON AGENT/COURTIER

CONSIDÉRANT QUE le contrat de location de 1 mois sur option d'achat de la niveleuse avec Excellence Déneigement est terminé;

CONSIDÉRANT QUE la niveleuse satisfait les exigences attendues;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Montcerf-Lytton à le désire d'acquérir la niveleuse;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de crédit-bail de la Banque Royal, de convertir la location à court terme à une location à moyen terme de la niveleuse Volvo G976 2007 numéro de série #VCE0G976C00040576, INCLUANT BLADE 14', COUTEAU NEUF, PUSH BLADE AVANT ET AILE DE CÔTÉ pour un montant de 82 000 \$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE le terme de location est de 36 mois, avec option d'achat de 1.00 \$ à un taux de 5.97%, plus frais de dossier de 500 \$ plus taxes pour le RDPRM payable au crédit-bailleur ainsi que des frais de 1000\$ + taxes pour la mise en place de la vente d'accommodation par Jacques Lavoie équipements lourds inc.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Émond et il est résolu de mandater madame la mairesse Véronique Danis et madame la Directrice générale et Greffière-trésorière, Sandra Payette de signer avec la Banque Royale du Canada (RBC) le contrat tel que décrit dans la proposition no. 02 du 17 mai 2022 présenté par REXCAP, en tant que courtier et agent de placement ayant offert les meilleures conditions, suite à la demande de soumissions par invitation.

Adoptée à l'unanimité

4. PAROLE AU PUBLIC ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Puisqu'il n'y a pas eu d'avis de convocation ni de projet d'ordre du jour, la séance n'a pas pu être annoncée et personne n'a donc transmis de question en vue de cette séance.

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2022-05-124

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Il est proposé par monsieur le conseiller François Côté de procéder à la levée de l'assemblée à 19h05.

Adoptée à l'unanimité

Véronique Danis

Mairesse

Sandra Payette

*Directrice générale et
Greffière-trésorière*